

*Questions orales***QUESTIONS ORALES***[Traduction]***LE HARCÈLEMENT SEXUEL**

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Vendredi, lorsque je l'ai interrogé au sujet des observations incroyables qu'avait faites un ministre de la Couronne, le premier ministre suppléant a répondu que le ministre en question fournirait des éclaircissements à cet égard.

Cet après-midi, le ministre a effectivement présenté une mise au point. Il a dénoncé «l'hystérie et les exagérations entourant ces questions». Cela ne nous a pas surpris, mais ce qui nous a étonnés, c'est qu'une autre ministre, soit la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, prenne la défense du premier en disant qu'il était vraiment malheureux qu'on exploite ainsi les observations du ministre dont la feuille de route, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Cabinet, est admirable. Selon elle, personne n'a mieux défendu la cause des Terre-Neuviennes que M. Crosbie lui-même.

Des voix: Bravo!

Mme Copps: Qu'entend faire le premier ministre pour que tous les membres de son Cabinet comprennent bien que la question du harcèlement sexuel est une question très grave?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ma collègue a parfaitement raison. La question du harcèlement sexuel est une question des plus grave et nous la prenons extrêmement au sérieux.

Le bilan législatif et l'attitude du gouvernement en sont probablement la meilleure preuve. Par exemple, nous avons créé le Groupe de travail sur la violence faite aux femmes et nous avons établi de nouveaux programmes. Notre gouvernement a été le premier à nommer des femmes à des postes clés de prise de décisions, tel celui de ministre de la Justice, par exemple. Notre gouvernement a fait accéder un nombre record de femmes à la magistrature fédérale. Lorsque nous avons pris le pouvoir, on n'y trouvait que 37 femmes. Elle en compte aujourd'hui 112, ce qui constitue une augmentation de 300 p. 100.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Soit dit sérieusement, tout le monde devrait accorder à cette affaire l'importance qu'elle mérite.

En tant que ministre et, plus particulièrement lorsqu'il était ministre de la Justice, par exemple, l'actuel ministre des Pêches et des Océans a toujours été le plus déterminé à résoudre les véritables problèmes avec lesquels sont aux prises les femmes.

Ma collègue sait aussi bien que moi que, comme nous tous à l'occasion, le ministre a dit, à la blague, quelque chose qui a pu être mal interprété lorsque cité hors contexte.

• (1420)

Le ministre a assuré à la Chambre qu'il n'avait pas voulu cette interprétation et qu'il souhaite sincèrement le bien-être des femmes et dénonce tout harcèlement sexuel. J'espère que ma collègue acceptera cette mise au point en toute objectivité.

[Français]

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le problème du harcèlement sexuel est bien réel, et dans ce cas, touche directement à la politique du gouvernement en ce qui concerne l'assurance-chômage. Malheureusement, le harcèlement est entretenu par le silence et la négation qui l'entoure. Le ministre des Pêches et des Océans fait des farces et sa collègue la ministre des Affaires extérieures le félicite.

Le refus, aujourd'hui, du premier ministre de désavouer catégoriquement les propos inacceptables de son ministre contribue malheureusement à la tolérance envers le harcèlement sexuel.

Le premier ministre va-t-il, aujourd'hui, condamner publiquement le ministre des Pêches et des Océans pour les propos dégradants qu'il a tenus envers les victimes de harcèlement sexuel?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, même en y accordant tout le sérieux qu'il mérite, c'est-à-dire le sujet du harcèlement sexuel, je pense que mon amie va trop loin, et de beaucoup, dans ses déclarations au sujet du ministre.

J'ai dit à la Chambre que le ministre avait, tout au long de sa carrière fait preuve d'un engagement sérieux envers la promotion de la condition féminine au Canada; la promotion, par exemple, des femmes à la magistrature fédérale, la promotion des femmes au poste d'ambassadeur, au poste de sous-ministre. Elles étaient au nombre de 7 au moment de notre assermentation et elles sont